

ASSOCIATION

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ASS LA CLE DES AGES

4 boulevard Gambetta
13330 PELISSANNE
Tél. 04 90 55 13 46
APE : 8810A-
Siret : 30110098800049



Charles Audit & Conseils

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de Marseille

administratif@charlesworking.com



Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
DETAIL DES COMPTES	3
Bilan Synthétique	4
Bilan Détaillé	6
Compte de résultat Synthétique	10
Compte de résultat Détaillé	11
ANNEXES	15
REGLES ET METHODES COMPTABLES	16
FAITS CARACTERISTIQUES	20
NOTES SUR LE BILAN	21
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	28
AUTRES INFORMATIONS	29

Attestation d'Expert Comptable

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Conformément à nos accords , nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables pour l'association LA CLE DES AGES relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

A la date de nos travaux et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	2 116 369
Total des ressources	4 981 740
Résultat net comptable (Excédent)	24 853

Fait à SALON DE PROVENCE
Le 10/04/2026

Gérald RECH
Expert-Comptable

ASSOCIATION

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DETAIL DES COMPTES

Bilan Synthétique

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 055,68	29 055,69	-0,01	-0,01
Immobilisations corporelles				
Terrains	15 244,90		15 244,90	15 244,90
Constructions	676 526,79	369 307,56	307 219,23	310 143,90
Installations techniques, matériel et outillage	147 257,34	117 092,78	30 164,56	16 451,73
Autres immobilisations corporelles	217 558,89	192 222,95	25 335,94	20 903,61
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 389,98		3 389,98	3 386,98
TIAP & autres titres immobilisés	212 996,75		212 996,75	208 879,25
Prêts	550,00		550,00	800,00
Autres immobilisations financières	13 865,00		13 865,00	13 861,14
ACTIF IMMOBILISE	1 316 445,33	707 678,98	608 766,35	589 671,50
Stocks				
Matières premières et autres approv.	7 155,00		7 155,00	9 063,10
Créances				
Usagers et comptes rattachés	581 664,16	1 158,51	580 505,65	577 637,15
Autres créances	272 744,41		272 744,41	245 381,25
Divers				
Disponibilités	609 411,94		609 411,94	456 939,35
Charges constatées d'avance	37 785,55		37 785,55	44 087,50
ACTIF CIRCULANT	1 508 761,06	1 158,51	1 507 602,55	1 333 108,35
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 825 206,39	708 837,49	2 116 368,90	1 922 779,85

Bilan Synthétique

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Autres réserves	93 701,25	83 804,40
Report à nouveau	-362 671,88	-292 539,27
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 852,81	-19 607,36
FONDS PROPRES	-244 117,82	-228 342,23
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	50 525,25	9 896,85
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	50 525,25	9 896,85
Provisions pour risques	261 199,17	124 174,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	261 199,17	124 174,00
Fonds dédiés sur subventions	97 769,77	131 590,32
FONDS DEDIES	97 769,77	131 590,32
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	26 008,56	3 947,74
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	26 008,56	3 947,74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 091,35	104 621,46
Dettes fiscales et sociales	1 776 241,23	1 745 277,29
Autres dettes	1 651,39	1 614,42
Produits constatés d'avance	15 000,00	30 000,00
DETTES	1 950 992,53	1 885 460,91
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	2 116 368,90	1 922 779,85

Bilan Détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
2052000 - Logiciel	29 055,68		29 055,68	29 055,68
2805200 - Amortissement logiciel		29 055,69	-29 055,69	-29 055,69
Concessions, brevets et droits assimilés	29 055,68	29 055,69	-0,01	-0,01
Immobilisations corporelles				
2110000 - Terrains	15 244,90		15 244,90	15 244,90
Terrains	15 244,90		15 244,90	15 244,90
2131000 - Batiments	676 526,79		676 526,79	676 526,79
2813100 - Amort.batim.s/sol propre		369 307,56	-369 307,56	-366 382,89
Constructions	676 526,79	369 307,56	307 219,23	310 143,90
2150000 - Installations techniques	32 022,49		32 022,49	40 685,48
2153000 - Instal.caract.specifique	115 234,85		115 234,85	125 570,77
2815000 - Amortissements installation techniq		279,95	-279,95	
2815300 - Amort.instal.caractere specifique		85 174,21	-85 174,21	-109 551,52
2815400 - Amort.materiel & outillage		31 638,62	-31 638,62	
2815410 - Amt mat.outil.serv.genrx				-40 253,00
Installations techniques, matériel et outillage	147 257,34	117 092,78	30 164,56	16 451,73
2181000 - Installations générales	53 847,27		53 847,27	54 421,35
2182000 - Matériel de transport	12 781,77		12 781,77	13 440,57
2183000 - Materiel informatique	44 791,11		44 791,11	35 252,91
2184000 - Mobilier	106 138,74		106 138,74	105 819,04
2818100 - Amort.ag.cons.diverses		53 350,95	-53 350,95	-52 540,10
2818200 - Amort.mat.de transport		12 781,77	-12 781,77	-13 440,57
2818300 - Amort.mat.bureau et informatique		34 454,06	-34 454,06	-34 776,11
2818400 - Amort.mobilier		91 636,17	-91 636,17	-87 273,48
Autres immobilisations corporelles	217 558,89	192 222,95	25 335,94	20 903,61
Immobilisations financières				
2610000 - Titres de participation	141,00		141,00	138,00
2611000 - Parts soc.sci adomi 13	200,00		200,00	200,00
2675000 - Avance sci adomi 13	3 048,98		3 048,98	3 048,98
Participations et créances rattachées	3 389,98		3 389,98	3 386,98
2711000 - Parts sociales bfcc	212 996,75		212 996,75	208 879,25
TIAP & autres titres immobilisés	212 996,75		212 996,75	208 879,25
2743000 - Pret au personnel	550,00		550,00	800,00
Prêts	550,00		550,00	800,00
2750000 - Dépôts et cautionnements versés	13 865,00		13 865,00	13 861,14
Autres immobilisations financières	13 865,00		13 865,00	13 861,14
ACTIF IMMOBILISE	1 316 445,33	707 678,98	608 766,35	589 671,50
Stocks				
3220000 - Fournitures consommables	7 155,00		7 155,00	9 063,10
Matières premières et autres approv.	7 155,00		7 155,00	9 063,10
Créances				
4110000 - Usagers et organismes payeurs	580 199,11		580 199,11	577 222,44
4160000 - Créances douteuses ou litigieuses	1 158,51		1 158,51	581,93
4181000 - Usagers factures à établir	306,54		306,54	414,71
4910000 - Provision p/dépréc. comptes usagers		1 158,51	-1 158,51	-581,93
Usagers et comptes rattachés	581 664,16	1 158,51	580 505,65	577 637,15
4010000 - Fournisseurs	228,31		228,31	
4096000 - Fournisseurs rrr	1 137,33		1 137,33	6 363,71
4211000 - Salaires neg.mutuelle	1 150,63		1 150,63	1 320,08
4220000 - Ce oeuvres sociales				361,36
4221000 - Ce budget fonctionnement				145,54
4250000 - Personnel avances et acomptes	350,00		350,00	
4287200 - Compteurs sad négatifs	53 605,25		53 605,25	31 692,00
4387000 - Produits à recevoir	5 496,29		5 496,29	8 947,84
4387100 - Org.sociaux - produits a rec.	12 329,00		12 329,00	7 035,00
4487000 - Produits à recevoir	38 914,18		38 914,18	16 561,30
4550000 - Sociétaires comptes courant	159 533,42		159 533,42	149 141,42
4672000 - Debiteurs divers				23 813,00

Bilan Détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
Autres créances	272 744,41		272 744,41	245 381,25
Divers				
5112000 - Cheques a encaisser				2 718,25
5121000 - Bfcc am	12 800,97		12 800,97	4 179,41
5122000 - Bfcc ssiad	72 218,56		72 218,56	78 021,63
5123000 - Bfcc pr	694,31		694,31	16 231,68
5124000 - Ca am	27 521,38		27 521,38	26 390,50
5125000 - Ca pr	1 367,22		1 367,22	4 893,72
5128300 - Bfcc livret a	76 836,81		76 836,81	74 020,05
5128400 - Compte livret associations	417 972,69		417 972,69	250 484,11
Disponibilités	609 411,94		609 411,94	456 939,35
4860000 - Charges constatées d'avances	37 785,55		37 785,55	44 087,50
Charges constatées d'avance	37 785,55		37 785,55	44 087,50
ACTIF CIRCULANT	1 508 761,06	1 158,51	1 507 602,55	1 333 108,35
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 825 206,39	708 837,49	2 116 368,90	1 922 779,85

Bilan Détaillé

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
1068200 - Reserves pour investissements.	7 850,33	7 850,33
1068500 - Res. excedents affect bfr	9 896,85	
1068620 - Autres serv.rel.de l'art.l.312-1 du	75 954,07	75 954,07
Autres réserves	93 701,25	83 804,40
1100000 - Report à nouveau	-362 671,88	-292 539,27
Report à nouveau	-362 671,88	-292 539,27
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 852,81	-19 607,36
FONDS PROPRES	-244 117,82	-228 342,23
Fonds associatifs avec droit de reprise		
1150000 - Résultat sous controle tiers financ	50 525,25	9 896,85
Résultat sous contrôle	50 525,25	9 896,85
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	50 525,25	9 896,85
1510000 - Provisions pour risques	261 199,17	
1518800 - Autr.prov.risques divers		124 174,00
Provisions pour risques	261 199,17	124 174,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	261 199,17	124 174,00
1940000 - Fonds dédiés sur subventions	97 769,77	131 590,32
Fonds dédiés sur subventions	97 769,77	131 590,32
FONDS DEDIES	97 769,77	131 590,32
Emprunts obligataires convertibles		
1640030 - Emprunt bfcc 20 ke mobilier		3 947,74
1640040 - Emprunt bfcc 30 ke chaudiere	26 008,56	
Emprunts	26 008,56	3 947,74
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	26 008,56	3 947,74
4010000 - Fournisseurs	115 706,98	78 100,49
4010721 - Gan assur dirigeants	867,21	
4081000 - Fournisseurs achats biens /prestat	15 517,16	26 520,97
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 091,35	104 621,46
4210000 - Remunerations dues	382 002,72	373 364,75
4220000 - Ce oeuvres sociales	39,18	
4221000 - Ce budget fonctionnement	15,67	
4270000 - Personnel oppositions	773,48	2 130,24
4282000 - Dettes provisionnées pour congés	698 103,52	683 917,72
4287000 - Indemnites journalieres		237,12
4311000 - Urssaf	195 477,00	182 223,13
4373100 - Cpm / cipc	39 969,05	38 058,64
4373200 - Agrr		3 933,18
4373203 - Gan mutuelle	4 242,51	
4373204 - Collecteam prevoyance	73 543,87	100 387,39
4373205 - Collecteam frais de sante	28 968,00	
4376000 - Generali	6 809,03	6 757,06
4378000 - Uniformation	37 431,00	37 098,00
4378100 - Medecine du travail	42,00	
4382000 - Charges sociales sur congés à payer	168 360,46	179 090,61
4386000 - Autres charges à payer	8 249,00	8 794,00
4421000 - Pas	9 540,00	9 601,53
4440000 - Etat is	853,00	
4471000 - Taxe s/les salaires		46 167,00
4471100 - Taxes sur les salaires	47 209,00	
4482000 - Charges fiscales sur congés à payer	51 332,74	50 767,92
4486000 - Autres charges à payer	23 280,00	22 749,00
Dettes fiscales et sociales	1 776 241,23	1 745 277,29
4110000 - Usagers et organismes payeurs	36,97	
4671102 - Subvention agefiph cervetti catheri	1 614,42	1 614,42
Autres dettes	1 651,39	1 614,42
4870000 - Produits constatés d'avances	15 000,00	30 000,00
Produits constatés d'avance	15 000,00	30 000,00
DETTES	1 950 992,53	1 885 460,91

Bilan Détaillé

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	2 116 368,90	1 922 779,85

Compte de résultat Synthétique

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Ventes de marchandises	79 447,32	184 664,72
Production vendue	7 015 113,81	6 846 941,33
Subventions d'exploitation	10 000,00	10 000,00
Reprises et Transferts de charge	468,63	284 818,20
Cotisations	742,50	697,20
Autres produits	13 329,50	
Produits d'exploitation	7 119 101,76	7 327 121,45
Achats de marchandises	45 025,95	94 107,90
Achats de matières premières	2 633,08	2 016,02
Variation de stock de matières premières	1 908,10	2 354,90
Autres achats non stockés et charges externes	769 592,03	782 851,47
Impôts et taxes	513 365,75	522 179,50
Salaires et Traitements	5 118 118,72	5 124 197,36
Charges sociales	1 242 217,22	1 516 008,20
Amortissements et provisions	154 004,19	13 362,34
Autres charges	31 261,06	3 975,99
Charges d'exploitation	7 878 126,10	8 061 053,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	-759 024,34	-733 932,23
Opérations faites en commun	735 977,00	765 156,00
Produits financiers	16 315,53	20 870,33
Charges financières	486,93	1 540,94
Résultat financier	15 828,60	19 329,39
RESULTAT COURANT	-7 218,74	50 553,16
Produits exceptionnels		4 645,38
Charges exceptionnelles		9 784,99
Résultat exceptionnel		-5 139,61
Impôts sur les bénéfices	1 749,00	
Report des ressources non utilisées	33 820,55	11 565,08
Engagements à réaliser		76 585,99
EXCEDENT OU DEFICIT	24 852,81	-19 607,36
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		

Compte de résultat Détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
7073000 - Vente de repas	79 447,32	184 664,72
Ventes de marchandises	79 447,32	184 664,72
7060000 - Prestations de services	3 721 028,88	3 673 701,74
7061000 - Participation	1 172 937,35	1 073 986,05
7080000 - Produits des activités annexes	5 296,95	5 989,60
7083000 - Locations diverses	2 286,74	2 286,74
7310000 - Produits tarification globale siad	2 113 563,89	2 090 977,20
Production vendue	7 015 113,81	6 846 941,33
7400000 - Subventions de fonctionnement	10 000,00	10 000,00
Subventions d'exploitation	10 000,00	10 000,00
7815000 - Rep/prov. risq.& ch.expl.		89 268,00
7817400 - Rep.prov.deprec.creances	468,63	839,26
7911110 - Collecteam		63 761,55
7912000 - Remboursement formation		74 571,65
7913000 - Autres trsf de charges		5 000,00
7914000 - Avantage en nature - paie		51 377,74
Reprises et Transferts de charge	468,63	284 818,20
7560000 - Produits cotisations	742,50	697,20
Cotisations	742,50	697,20
7570000 - Produit des cessions immobs	7 500,00	
7588000 - Autres produits	5 829,50	
Autres produits	13 329,50	
Produits d'exploitation	7 119 101,76	7 327 121,45
6071300 - Achat de repas	45 025,95	94 107,90
Achats de marchandises	45 025,95	94 107,90
6022200 - Produits d'entretien	2 633,08	2 016,02
Achats de matières premières	2 633,08	2 016,02
6032000 - Variation des stocks des autres app	1 908,10	2 354,90
Variation de stock de matières premières	1 908,10	2 354,90
6040000 - Achats d'Études et prest. de servic	252,00	4 500,00
6061010 - Eau pelissanne	163,42	948,26
6061011 - Eau tarascon	159,22	139,51
6061020 - Electricite gaz pelissanne	5 980,95	5 154,41
6061021 - Electricite tarascon	3 516,59	2 998,72
6062100 - Carburant am	6 701,40	7 670,67
6062200 - Carburant siad	10 908,91	12 481,15
6062300 - Carburant pr	1 782,82	4 449,79
6062400 - Fournitures administratives	6 713,76	7 996,18
6062600 - Fournitures hotelieres	1 726,20	4 752,00
6062800 - Fournitures diverses	3 863,14	2 339,38
6063000 - Alimentation	5 563,01	5 465,26
6066000 - Fournitures medicales	4 705,75	7 288,79
6068000 - Achats habillement	1 300,00	3 886,80
6111600 - Honoraires il	14 565,08	6 442,27
6122103 - Partner fm 493 xq	3 545,43	6 161,88
6132000 - Locations immobilières	1 600,00	4 100,00
6132100 - Location tarascon am	15 213,00	12 880,00
6132200 - Location tarascon ssiad	22 266,00	19 388,00
6132300 - Location tarascon pr	4 872,00	9 474,00
6132400 - Location innopole saad	19 200,00	19 200,00
6132500 - Location innopole siad	19 200,00	19 200,00
6135100 - Loc.mat.informatique		401,64
6135101 - Location blackview		808,41
6135102 - Samsung a14 saad	1 167,72	
6135103 - Samsung a04s siad	3 780,00	
6135200 - Loc.equipements		4 036,25
6135202 - Abonnement cartographie	529,08	514,20
6135203 - Location blackview siad		1 555,12
6135204 - Abonnement solution web	6 410,04	6 229,92
6135205 - Abonnement verification electrique	671,66	

Compte de résultat Détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
6135206 - Abonnement reseaux sociaux	350,00	
6135207 - Abonnement mediateur	144,00	
6135211 - Abonnement qualiteval saad	707,19	
6135212 - Abonnement qualiteval siad	902,80	
6135213 - Abonnement entretiens professionnel	360,00	
6135240 - Location plieuse	7 268,57	7 136,48
6135290 - Location mach.a affranchir pel	3 366,78	3 306,55
6135300 - Loc.mat.interphone pel		1 637,30
6135302 - Abonnement domatel mobile	7 076,04	6 877,44
6135305 - Abonnement dsn	1 730,76	
6135392 - Loc.phot.c357i accueil/direct/comp	24 320,32	24 320,32
6135400 - Abonnement hebergement	23 191,42	25 595,79
6135403 - 208 fr 229 hv/stop	1 166,16	2 724,89
6135404 - 208 fr 220 hv/stop	766,35	1 819,07
6135405 - 208 gd 822 wp/stop	525,46	
6135406 - 208 gd 821 wp/stop	529,75	3 180,60
6135407 - 208 gd 797 wp/stop	525,46	3 180,60
6135408 - 208 gd 794 wp/stop	529,75	6 361,20
6135409 - 208 gh 095 gx/stop	1 946,65	3 547,68
6135410 - Loc.phot.ir c3730i tarascon	6 172,84	5 953,60
6135411 - 208 gh 017 gx/stop	1 946,65	3 547,68
6135412 - 208 gh 011 gx/stop	1 946,65	3 547,68
6135413 - 208 gh 934 ey/stop	2 154,18	3 922,68
6135414 - 208 hybride gz 754 wq	5 070,60	
6135415 - 208 hybride gz 478 lw	5 070,96	
6135416 - 208 hybride ha 771 mp	5 134,80	
6135417 - 208 hybride ha 792 mp	7 544,22	
6135418 - 208 hybride ha 791 mp	5 134,80	
6135419 - 208 hybride hb 328 et	7 129,11	
6135420 - 208 hybride ha 798 mp	5 134,80	
6135421 - 208 hybride ha 787 mp	5 134,80	
6135422 - 208 hybride he 081 jv	2 551,92	
6135423 - 208 hybride he 082 jv	2 585,28	
6135424 - 208 hybride hd 478 hw	2 769,88	
6135425 - 208 hybride hd 440 wg	2 676,15	
6135500 - Abonnement site internet	360,00	420,00
6141000 - Charges locatives saad	2 902,20	4 698,06
6142000 - Charges locatives siad	2 902,20	4 698,06
6152000 - Entretien réparations s/biens immob	917,20	887,80
6155000 - Entretien reparations s/biens mobil	3 029,28	6 717,97
6155200 - Entretien reparation vehicules	1 588,98	4 511,42
6156000 - Entretien réparations maintenance	552,35	
6156020 - Maintenance informatique pelissanne	18 602,32	10 120,85
6156030 - Maintenance photocopieur pel.	10 408,47	11 993,49
6156031 - Maintenance photocopieur tarascon	96,48	327,51
6156050 - Maintenance incendie pelissanne	418,96	1 396,91
6156051 - Maintenance incendie tarascon	1 093,25	942,17
6156060 - Maintenance porte entree pelissanne	470,40	117,60
6156070 - Maintenance climatisation pelissann	108,00	
6156090 - Contrat entret.chaudiere		744,00
6156210 - Telesurveillance pelissanne	906,70	2 236,64
6156211 - Telesurveillance tarascon	971,56	1 137,54
6156300 - Telesurveillance tomtom	134,12	228,94
6156420 - Maintenance sanicollecte	476,39	301,00
6161000 - Prime d'assurance multirisques	2 874,61	2 421,83
6165000 - Ass. responsabilité civile	7 743,37	7 210,33
6166000 - Assurance transport	22 450,33	20 389,44
6168000 - Autres assurances	198,74	
6181000 - Documentation generale	1 469,60	1 416,80
6183000 - Documentation technique	1 478,70	1 398,14
6184000 - Cotisations	2 259,32	2 264,45
6226000 - Honoraires	1 800,00	3 600,00

Compte de résultat Détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
6226010 - Honoraires avocats	1 236,00	11 821,06
6226020 - Honoraires experts comptables	23 760,00	20 304,00
6226030 - Honoraires commissaires aux comptes	11 600,00	11 660,00
6227000 - D'actes et de contentieux - seeric	516,00	587,29
6228000 - Aut.remuner.& honoraires		42 860,80
6231000 - Annonces et insertions	11 879,16	3 194,16
6234000 - Cadeaux	6 583,86	7 606,15
6238000 - Divers (pourboires, dons courants .	1 327,55	1 056,38
6251000 - Voyages et déplacements	186 293,69	196 702,88
6256000 - Missions	26 118,25	27 907,57
6256100 - Frais formations	11 853,00	5 847,80
6257000 - Receptions	1 254,04	2 902,74
6261000 - Frais d'affranchissements pelissann	25 745,20	24 307,15
6262000 - Frais telecommunication pelissanne	15 758,79	15 219,88
6262100 - Frais telecommunication am	4 938,69	4 282,37
6262200 - Frais telecommunication ssiad	7 064,27	7 978,70
6262300 - Frais telecommunication pr	90,00	252,00
6278100 - Services bancaires am	5 663,62	5 659,85
6278200 - Services bancaires siad	164,16	
6278300 - Services bancaires pr	216,74	587,57
6283000 - Prestations de nettoyage	2 030,00	3 240,00
6284000 - Prestations d'informatique ext	1 063,20	
6288000 - Autres prestations	28 300,00	11 570,00
Autres achats non stockés et charges externes	769 592,03	782 851,47
6311000 - Taxe sur les salaires	376 767,00	387 991,00
6333000 - Participation employeurs à la form	107 638,33	106 544,76
6334000 - Participation employeurs à l'eff.co	23 280,00	22 749,00
6338000 - Autres : ch fisc sur cp	564,82	-45,06
6351200 - Taxes foncières	4 581,00	4 416,00
6351300 - Autres impôts locaux	534,60	523,80
Impôts et taxes	513 365,75	522 179,50
6411000 - Salaires, appointements	5 039 754,57	5 037 266,98
6412000 - Congés payés	14 185,80	30 851,66
6414000 - Indemnités et avantages divers	41 530,66	22 227,09
6415800 - Provisions salaires / compteurs	-21 913,25	-6 593,00
6417500 - Indemnité de départ à la retraite	17 437,93	22 714,36
6417600 - Indemnités de licenciement	27 123,01	17 730,27
Salaires et Traitements	5 118 118,72	5 124 197,36
6429000 - Collecteam siad	-12 421,08	-8 125,77
6451000 - Cotisations à l'urssaf	871 486,40	904 146,90
6452000 - Cotisation aux mutuelles		15 732,72
6452810 - Charges sociales sur cp	-10 730,15	
6453000 - Cotisations swisslife	16 325,64	17 061,88
6453100 - Cotisation cpm	147 534,31	154 938,98
6453300 - Cotisations la mondiale		177 735,92
6453302 - Gan mutuelle	16 970,20	
6453303 - Collecteam prevoyance	177 793,35	65 073,45
6453304 - Collecteam frais de sante	66 466,26	
6453400 - Generalie	22 172,76	22 167,72
6472000 - Versements aux comités d'entreprise	10 126,00	10 145,00
6474000 - Versements aux autres oeuvres socia	25 315,00	25 365,00
6475000 - Medecine du travail	41 198,40	38 742,00
6480000 - Autres charges de personnel	124 400,00	88 110,00
6481000 - Autres charges ch cadeaux	3 934,40	4 914,40
6491000 - Remboursement collecteam	-82 257,38	
6492000 - Remboursement formations	-125 994,66	
6493000 - Participation	-34 825,90	
6494000 - Ik siad	-15 276,33	
Charges sociales	1 242 217,22	1 516 008,20
6811200 - Immobilisations corporelles	15 933,81	13 362,34
6815000 - Dotations prov.p/risques et charges	137 025,17	
6817400 - Dotations prov.p/dépréc. créances	1 045,21	

Compte de résultat Détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Amortissements et provisions	154 004,19	13 362,34
6540000 - Pertes sur créances irrécouvrables	816,36	2 286,69
6580000 - Charges div sur titres paiement ces	536,80	1 689,30
6581000 - Charges diverses	29 004,73	
6582000 - Penalités	45,00	
6588000 - Charges diverses	858,17	
Autres charges	31 261,06	3 975,99
Charges d'exploitation	7 878 126,10	8 061 053,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	-759 024,34	-733 932,23
7551000 - Contributions financières	735 977,00	765 156,00
Opérations faites en commun	735 977,00	765 156,00
7620000 - Produits des autres immos financ	5 923,53	8 992,33
7621000 - Revenus des titres immobi	10 392,00	11 878,00
Produits financiers	16 315,53	20 870,33
6611020 - Interets emprunt 20 k€		4,56
6611030 - Interet emprunt 20 ke mobilier	16,57	94,81
6611040 - Interet emprunt 30 ke chaudiere	470,36	
6670000 - Charg.net cess.val.plact		1 441,57
Charges financières	486,93	1 540,94
Résultat financier	15 828,60	19 329,39
RESULTAT COURANT	-7 218,74	50 553,16
7750000 - Pdts cess.elemts actif		960,00
7780000 - Aut.pdts exceptionnels		3 685,38
Produits exceptionnels		4 645,38
6712000 - Penal.fiscal penal.contra		346,74
6750000 - Val.compt.elemts act cede		1 446,40
6780000 - Autr.charg.exceptionnelle		7 991,85
Charges exceptionnelles		9 784,99
Résultat exceptionnel		-5 139,61
6950000 - Impots sur les bénéfices	1 749,00	
Impôts sur les bénéfices	1 749,00	
7890000 - Reprises des ress.non util. exer. a	33 820,55	
7894000 - Utilisation fds dédiés s/subvent.		11 565,08
Report des ressources non utilisées	33 820,55	11 565,08
6890000 - Dot.prov.pour impots		76 585,99
Engagements à réaliser		76 585,99
EXCEDENT OU DEFICIT	24 852,81	-19 607,36
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		

ASSOCIATION

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'association : LA CLE DES AGES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 116 369 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 24 853 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

1) Présentation Générale

Notre philosophie : vivre chez soi.

S'il le souhaite, chacun doit pouvoir vivre chez lui, dans sa maison, parmi ses meubles, ses objets familiers, ses souvenirs. Quoi de plus normal, de plus naturel.

C'est la mission de l'association LA CLE DES AGES :

Vous accompagnez au quotidien suivant votre volonté et vos besoins, et vous permettre de continuer à effectuer tous vos gestes habituels dans votre cadre de vie.

Accompagner une personne dans les différentes nécessités de sa vie, sans interférer dans son intimité, bien plus qu'une simple prestation de service.

Aider à vivre bien, chez soi, est en engagement.

C'est notre engagement.

Nos effectifs :

Une équipe dynamique, dévouée à votre écoute pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

Notre service administratif emploie une vingtaine salariés.

Notre service Aide à Domicile emploie plus de 300 salariés (aides à domicile, auxiliaires de vie...).

Notre service de Soins Infirmiers emploie plus de 40 salariés (aides-soignant(e)s, infirmier(e)s).

Notre service de portage de repas emploie 3 salariés (chauffeurs-livreurs).

Nos activités :

Service d'aide à domicile

Service de soins infirmiers à domicile

Service de portage de repas

REGLES ET METHODES COMPTABLES

2) Service d'aide et d'accompagnement à domicile

Conditions pour être bénéficiaire :

Toutes les personnes retraitées (plus de 60 ans) ou toutes les personnes handicapées (moins de 60 ans).

Notre fonctionnement :

Effectuer pour vous toutes les démarches administratives telles que la constitution du dossier de demande de prise en charge ainsi que les renouvellements futurs.

Vous affecter une salariée qualifiée qui assurera les tâches quotidiennes à votre domicile (ménage, repassage, préparation des repas, courses...), qui vous apportera une présence sociale, et qui sera remplacée en cas d'absence pour congés ou maladie. Les aides à domicile sont salariées de notre structure et bénéficient régulièrement de formations dans la cadre de la formation professionnelle continue par l'intermédiaire de notre organisme de formation l'association Axe Pro Formation.

Assurer un suivi régulier de votre appréciation et de vos besoins par des évaluations périodiques à votre domicile ou par téléphone.

Convenir avec vous des horaires d'interventions suivant vos besoins et les possibilités de notre service.

Tarifs :

Nous consulter. En fonction de vos revenus, l'organisme financeur dont vous dépendez déterminera le montant de votre participation.

Zones d'interventions :

Alleins, Aurons, Berre l'Etang, Boulbon, Carry le rouet, Charleval, Chateauneuf les, Martiques, Cormillon, Ensues la redonne, Eyguières, Grans, Graveson, La Barben, Rognes, Saint-Cannat, Saint-Chamas, Saint-Etienne du gres, La Fare les Oliviers, Lamanon, Lambesc, La Gavotte, Lançon de Provence Saint-Victoret, La Roque d'Antheron Salon de provence, Les Pennes Mirabeau Sausset les pins, Mallemort, Marignane, Mas blanc les alpillles, Mezoargues, Miramas, Pélissanne, Rognac, Senas, Septemes les vallons, Tarascon, Velaux, Vernegues, Vitrolles.

3) Service de soins infirmiers à domicile

Conditions pour être bénéficiaire :

Toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie suivant avis de votre médecin traitant.

Notre fonctionnement :

- Prévenir, différer ou raccourcir une hospitalisation ou un placement
- Faciliter le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation.
- Effectuer pour vous toutes les démarches administratives telles que la constitution du dossier de demande de prise en charge ainsi que les renouvellements futurs.

Tous les actes de soins ainsi que les toilettes sont réalisés par une équipe mixte d'infirmier(e)s et d'aide-soignant(e)s (plus de 50 salarié(e)s bénéficiant régulièrement de formations par l'intermédiaire de notre organisme de formation Axe Pro Formation), tous diplômés d'état et pouvant intervenir 7 jours sur 7 ou du lundi au vendredi suivant prescription médicale.

Tarifs :

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les soins ainsi que les toilettes sont pris en charge à 100% par la caisse d'assurance maladie.

Zones d'interventions :

Rognac, Saint-Chamas, Tarascon, Vitrolles, Aurons, Berre, La Barben, Lançon de Provence, Pélissanne.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Utilisation des clés de répartition analytique

L'association utilise des clés de répartition pour affecter sur chaque service une quote part des frais généraux du Siège social de Pelissanne non directement imputable sur un service en particulier. Ces clés sont actualisées chaque année par le Conseil d'Administration chargé d'arrêter les comptes annuels.

Depuis 2004, les frais généraux indirects du siège de Tarascon font également l'objet d'une répartition selon le même principe.

Pour répondre aux demandes des organismes financeurs, et dans l'objectif de simplifier le mode de calcul d'un certain nombres de poste de charges et de produits qui ne pouvaient être affectés directement à un service, il a été proposé à compter des comptes 2009 de limiter le nombre de clés de répartition analytique à :

PELISSANNE

- 1 - Pourcentage des recettes d'exploitation de chaque service / recettes de l'association
- 2 - Pourcentage d'utilisation des locaux Pelissanne
- 3 - Nombre de salariés
- 4 - Nombre de bénéficiaires
- 5 - Temps passé Direction YC / autres
- 6 - Autres ponctuels : CHARLES Audit & Conseils au temps passé

TARASCON

La clé principale concerne l'occupation des locaux, qui sont partagés avec l'association AIDE A DOMICILE (30/70).

Sur la quote-part de 70% des locaux affecté à LA CLE DES AGES (30% pour l'association AIDE A DOMICILE), l'occupation est la suivante:

- SAAD : 30%
- SIAD : 50%
- PR : 20%

Les autres clés de répartition sur les frais de Tarascon sont identiques à celles de Pelissanne.

Ces clés de répartition ont été validées par le Conseil d'administration du 19 avril 2010 et confirmé par le Conseil d'administration du 18 avril 2011.

Le Conseil d'administration du 1er octobre 2012, prennant en considération les modalités de financement du service SAAD et des

REGLES ET METHODES COMPTABLES

contraintes de financement imposées par le CG, a décidé de modifier les clés de répartition existantes à compter du 1er janvier 2012.

Ainsi, la quote part de charges communes affectée au service Portage de repas est réduit à 1%, les 13eme mois du personnel administratif et de direction sont affectés au SIAD...

A compter du 1er juin 2025, avec l'arrêt du Portage de repas, les charges indirectes sont réparties sur les deux services SSAD et SIAD.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Changements comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'association a définitivement mis fin à ses activités de Portage de repas en mai 2025.

L'application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06 est un changement de méthode comptable obligatoire.

Il n'a pas eu d'impact significatif à caractère financier sur les présents comptes.

L'application du nouveau plan comptable a impacté la présentation du bilan 2025 sur les points suivants :

- pas de transferts de charges
- pas de résultat exceptionnel
- usage du compte 747 pour les subventions d'investissement rapportées au résultat.

Autres éléments significatifs

Les comptes ne prennent pas en compte la régularisation de l'aide financière "Compensation avenant 43" du Conseil Départemental 13 pour l'année 2025, celui-ci n'étant pas connu à la date d'arrêt des comptes. Compte tenu des heures réalisées en 2025, nous anticipons une reprise partielle de l'aide attribuée de l'ordre de 6K€.

Notre service SSAD reste structurellement déficitaire et son équilibre économique et financier est fragilisé en l'absence d'un financement suffisant des autorités de tutelle.

Malgré ce déficit structurel, le faible niveau de fonds propres et les décalages d'encaissement des aides financières "Compensation avenant 43" du CD 13 (de l'ordre de 6 mois en début d'année 2026) nous estimons que notre continuité d'exploitation n'est pas compromise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 056			29 056
Immobilisations incorporelles	29 056			29 056
- Terrains	15 245			15 245
- Constructions sur sol propre	676 527			676 527
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	166 256	18 990	37 989	147 257
- Installations générales, agencements aménagements divers	54 421		574	53 847
- Matériel de transport	13 441		659	12 782
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 072	12 164	2 306	150 930
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 066 962	31 154	41 528	1 056 588
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 387	3		3 390
- Autres titres immobilisés	208 879	4 117		212 997
- Prêts et autres immobilisations financières	14 661	14 415	14 661	14 415
Immobilisations financières	226 927	18 535	14 661	230 802
TOTAL	1 322 945	49 689	56 189	1 316 445

Immobilisations corporelles

La construction du siège social de Pelissanne fait l'objet d'un amortissement selon la méthode des composants conformément au PCG.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Nous vous rappelons que notre association possède 20% des parts sociales de la SCI ADOMI 13, société civile immobilière propriétaire de l'immeuble de notre siège à Tarascon.

Depuis l'exercice 2007, la quote-part du résultat annuel de la SCI ADOMI 13 revenant à l'association (20%) est intégrée dans les comptes de l'association au 31 décembre en produit financier.

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tisse- ments cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tisse- ments cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			29 056			29 056
Immobilisations incorporelles			29 056			29 056
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	10 à 50 ans		366 383	2 925		369 308
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		149 805	5 275	37 988	117 093
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans		52 540	1 385	574	53 351
- Matériel de transport	4 à 5 ans		13 441		658	12 782
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		122 050	6 347	2 306	126 090
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			704 218	15 932	41 526	678 623
TOTAL			733 273	15 932	41 526	707 679

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 909 658 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 049		3 049
Prêts	550	550	
Autres	13 865		13 865
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	581 664	581 664	
Autres	272 744	272 744	
Charges constatées d'avance	37 786	37 786	
Total	909 658	892 744	16 914
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers factures à établir	307
Compteurs sad négatifs	53 605
Produits à recevoir	5 496
Org.sociaux - produits a rec.	12 329
Produits à recevoir	38 914
Total	110 651

NOTES SUR LE BILAN

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves hors activités sociales	83 804	-19 607		-19 607	83 804
Réserves des activités sociales			9 897		9 897
RAN hors activités sociales	-292 539			70 133	-362 672
RAN des activités sociales	9 897		40 628		50 525
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	-19 607	19 607	24 853		24 853
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	-218 445		75 378	50 525	-193 593
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	-218 445		75 378	50 525	-193 593

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		137 025			137 025
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	124 174				124 174
Total	124 174	137 025			261 199
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		137 025			
Financières					
Exceptionnelles					

Au titre de l'exercice 2025, deux nouveaux litiges prud'homaux sont provisionnés.

Les provisions dotées en 2021 à la suite du deuxième contrôle URSSAF sont maintenues pour 124.174 €.

La provision au titre des Fonds dédiés constatée au 31.12.202 sur les CNR attribuées au service SIAD s'élève à 97.769 € et concerne :

- CNR 2021 : Soutien investissements, Telegestion, ...
- CNR et financements spéciaux 2024 : service SAD ...

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 950 993 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	26 009	9 806	16 202	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 091	132 091		
Dettes fiscales et sociales	1 776 241	1 776 241		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 651	1 651		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
Total	1 950 993	1 934 790	16 202	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-22 061			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs achats biens /prestat	15 517
Dettes provisionnées pour congés	698 104
Charges sociales sur congés à payer	168 360
Autres charges à payer	8 249
Autres charges à payer	23 280
Total	913 510

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges de fonctionnements : assurances ...	37 786		
Total	37 786		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avances CNR SIAD 36 mois	15 000		
Total	15 000		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	11 600	
TOTAL	11 600	

Subventions d'exploitation

Pour la dernière année, l'association a bénéficié d'une subvention de 10.000 euros au titre des activités sur la commune de Tarascon.

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

ENGAGEMENTS HORS BILANS

L'indemnité de Fin de Carrière a fait l'objet d'une évaluation en fin d'année 2025.

Le montant de la dette actuarielle chargée s'élève à 582.558 euros (pour une valeur globale maximale d'IFC de 1.921 K€ en cout chargé).

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Les membres du conseil d'administrations sont bénévoles et bénéficient uniquement du remboursement des frais engagés.

AUTRES INFORMATIONS



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**ASSOCIATION LA CLE DES AGES
4, Boulevard Gambetta
13330 PELISSANNE**

Cabinet DAUPHIN-RIFFONT

Expert-Comptable, Commissaire aux comptes

EURL au capital de 1000.00 € - Siret 817 612 021 00029 – N° B 817 612 021 RCS Aix-en-Provence

04 42385484 – as.riffont@dauphinriffont.fr

Siège social : 8 avenue Malherbe 13100 Aix en Provence

A Mesdames et Messieurs les adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 7 juin 2024, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA CLE DES AGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité de l'exploitation décrite dans le paragraphe « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, outre le point décrit dans la partie « incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges comptabilisées:

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant

fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Anne-Sophie RIFFONT
Commissaire aux comptes
Fait à Aix en Provence
Le 22 mai 2026



Bilan Synthétique

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 055,68	29 055,69	-0,01	-0,01
Immobilisations corporelles				
Terrains	15 244,90		15 244,90	15 244,90
Constructions	676 526,79	369 307,56	307 219,23	310 143,90
Installations techniques, matériel et outillage	147 257,34	117 092,78	30 164,56	16 451,73
Autres immobilisations corporelles	217 558,89	192 222,95	25 335,94	20 903,61
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 389,98		3 389,98	3 386,98
TIAP & autres titres immobilisés	212 996,75		212 996,75	208 879,25
Prêts	550,00		550,00	800,00
Autres immobilisations financières	13 865,00		13 865,00	13 861,14
ACTIF IMMOBILISE	1 316 445,33	707 678,98	608 766,35	589 671,50
Stocks				
Matières premières et autres approv.	7 155,00		7 155,00	9 063,10
Créances				
Usagers et comptes rattachés	581 664,16	1 158,51	580 505,65	577 637,15
Autres créances	272 744,41		272 744,41	245 381,25
Divers				
Disponibilités	609 411,94		609 411,94	456 939,35
Charges constatées d'avance	37 785,55		37 785,55	44 087,50
ACTIF CIRCULANT	1 508 761,06	1 158,51	1 507 602,55	1 333 108,35
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 825 206,39	708 837,49	2 116 368,90	1 922 779,85

CABINET DAUPHIN RIFFONT
 18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181761202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

Bilan Synthétique

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Autres réserves	93 701,25	83 804,40
Report à nouveau	-362 671,88	-292 539,27
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 852,81	-19 607,36
FONDS PROPRES	-244 117,82	-228 342,23
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	50 525,25	9 896,85
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	50 525,25	9 896,85
Provisions pour risques	261 199,17	124 174,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	261 199,17	124 174,00
Fonds dédiés sur subventions	97 769,77	131 590,32
FONDS DEDIES	97 769,77	131 590,32
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	26 008,56	3 947,74
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	26 008,56	3 947,74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 091,35	104 621,46
Dettes fiscales et sociales	1 776 241,23	1 745 277,29
Autres dettes	1 651,39	1 614,42
Produits constatés d'avance	15 000,00	30 000,00
DETTES	1 950 992,53	1 885 460,91
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	2 116 368,90	1 922 779,85

CABINET DAUPHIN RIFFONT
 18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181761202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

Compte de résultat Synthétique

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Ventes de marchandises	79 447,32	184 664,72
Production vendue	7 015 113,81	6 846 941,33
Subventions d'exploitation	10 000,00	10 000,00
Reprises et Transferts de charge	468,63	284 818,20
Cotisations	742,50	697,20
Autres produits	13 329,50	
Produits d'exploitation	7 119 101,76	7 327 121,45
Achats de marchandises	45 025,95	94 107,90
Achats de matières premières	2 633,08	2 016,02
Variation de stock de matières premières	1 908,10	2 354,90
Autres achats non stockés et charges externes	769 592,03	782 851,47
Impôts et taxes	513 365,75	522 179,50
Salaires et Traitements	5 118 118,72	5 124 197,36
Charges sociales	1 242 217,22	1 516 008,20
Amortissements et provisions	154 004,19	13 362,34
Autres charges	31 261,06	3 975,99
Charges d'exploitation	7 878 126,10	8 061 053,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	-759 024,34	-733 932,23
Opérations faites en commun	735 977,00	765 156,00
Produits financiers	16 315,53	20 870,33
Charges financières	486,93	1 540,94
Résultat financier	15 828,60	19 329,39
RESULTAT COURANT	-7 218,74	50 553,16
Produits exceptionnels		4 645,38
Charges exceptionnelles		9 784,99
Résultat exceptionnel		-5 139,61
Impôts sur les bénéfices	1 749,00	
Report des ressources non utilisées	33 820,55	11 565,08
Engagements à réaliser		76 585,99
EXCEDENT OU DEFICIT	24 852,81	-19 607,36
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		

CABINET DAUPHIN RIFFONT

18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181761202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

ASSOCIATION

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXES

CABINET DAUPHIN RIFFONT

18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
EURL au capital de 1000€
RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181761202100037
TEL : 04.32.60.02.09

Charle's | ÉLABORATION
DES DOCUMENTS
FISCAUX

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de l'association : LA CLE DES AGES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 116 369 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 24 853 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

1) Présentation Générale

Notre philosophie : vivre chez soi.

S'il le souhaite, chacun doit pouvoir vivre chez lui, dans sa maison, parmi ses meubles, ses objets familiers, ses souvenirs. Quoi de plus normal, de plus naturel.

C'est la mission de l'association LA CLE DES AGES :

Vous accompagnez au quotidien suivant votre volonté et vos besoins, et vous permettez de continuer à effectuer tous vos gestes habituels dans votre cadre de vie.

Accompagner une personne dans les différentes nécessités de sa vie, sans interférer dans son intimité, bien plus qu'une simple prestation de service.

Aider à vivre bien, chez soi, est en engagement.

C'est notre engagement.

Nos effectifs :

Une équipe dynamique, dévouée à votre écoute pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

Notre service administratif emploie une vingtaine salariés.

Notre service Aide à Domicile emploie plus de 300 salariés (aides à domicile, auxiliaires de vie...).

Notre service de Soins Infirmiers emploie plus de 40 salariés (aides-soignant(e)s, infirmier(e)s).

Notre service de portage de repas emploie 3 salariés (chauffeurs-livres).

Nos activités :

Service d'aide à domicile

Service de soins infirmiers à domicile

Service de portage de repas

CABINET DAUPHIN RIFFONT
18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
EURL au capital de 1000€
RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181781202100037
TEL : 04.32.60.02.09

Pas de mission ou mission non normalisée / Voir attestation de l'expert comptable

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les soins ainsi que les toilettes sont pris en charge à 100% par la caisse d'assurance maladie.

Zones d'interventions :

Rognac, Saint-Chamas, Tarascon, Vitrolles, Aurons, Berre, La Barben, Lançon de Provence, Pélissanne.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Utilisation des clés de répartition analytique

L'association utilise des clés de répartition pour affecter sur chaque service une quote part des frais généraux du Siège social de Pelissanne non directement imputable sur un service en particulier. Ces clés sont actualisées chaque année par le Conseil d'Administration chargé d'arrêter les comptes annuels.

Depuis 2004, les frais généraux indirects du siège de Tarascon font également l'objet d'une répartition selon le même principe.

Pour répondre aux demandes des organismes financeurs, et dans l'objectif de simplifier le mode de calcul d'un certain nombre de poste de charges et de produits qui ne pouvaient être affectés directement à un service, il a été proposé à compter des comptes 2009 de limiter le nombre de clés de répartition analytique à :

PELISSANNE

- 1 - Pourcentage des recettes d'exploitation de chaque service / recettes de l'association
- 2 - Pourcentage d'utilisation des locaux Pelissanne
- 3 - Nombre de salariés
- 4 - Nombre de bénéficiaires
- 5 - Temps passé Direction YC / autres
- 6 - Autres ponctuels : CHARLES Audit & Conseils au temps passé

CABINET DAUPHIN RIFFONT
 18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181761202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

TARASCON

La clé principale concerne l'occupation des locaux, qui sont partagés avec l'association AIDE A DOMICILE (30/70)

Sur la quote-part de 70% des locaux affecté à LA CLE DES AGES (30% pour l'association AIDE A DOMICILE), l'occupation est la suivante:

- SAAD : 30%
- SIAD : 50%
- PR : 20%

Les autres clés de répartition sur les frais de Tarascon sont identiques à celles de Pelissanne.

Ces clés de répartition ont été validées par le Conseil d'administration du 19 avril 2010 et confirmé par le Conseil d'administration du 18 avril 2011.

Le Conseil d'administration du 1er octobre 2012, prenant en considération les modalités de financement du service SAAD et des

REGLES ET METHODES COMPTABLES

contraintes de financement imposées par le CG, a décidé de modifier les clés de répartition existantes à compter du 1er janvier 2012.

Ainsi, la quote part de charges communes affectée au service Portage de repas est réduit à 1%, les 13eme mois du personnel administratif et de direction sont affectés au SIAD...

A compter du 1er juin 2025, avec l'arrêt du Portage de repas, les charges indirectes sont réparties sur les deux services SSAD et SIAD.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Changements comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

CABINET DAUPHIN RIFFONT
 18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181761202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'association a définitivement mis fin à ses activités de Portage de repas en mai 2025.

L'application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06 est un changement de méthode comptable obligatoire.

Il n'a pas eu d'impact significatif à caractère financier sur les présents comptes.

L'application du nouveau plan comptable a impacté la présentation du bilan 2025 sur les points suivants :

- pas de transferts de charges
- pas de résultat exceptionnel
- usage du compte 747 pour les subventions d'investissement rapportées au résultat.

Autres éléments significatifs

Les comptes ne prennent pas en compte la régularisation de l'aide financière "Compensation avenant 43" du Conseil Départemental 13 pour l'année 2025, celui-ci n'étant pas connu à la date d'arrêté des comptes. Compte tenu des heures réalisées en 2025, nous anticipons une reprise partielle de l'aide attribuée de l'ordre de 6K€.

Notre service SSAD reste structurellement déficitaire et son équilibre économique et financier est fragilisé en l'absence d'un financement suffisant des autorités de tutelle.

Malgré ce déficit structurel, le faible niveau de fonds propres et les décalages d'encaissement des aides financières "Compensation avenant 43" du CD 13 (de l'ordre de 6 mois en début d'année 2026) nous estimons que notre continuité d'exploitation n'est pas compromise.

CABINET DAUPHIN RIFFONT

18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
EURL au capital de 1000€
RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181781202100037
TEL : 04.32.60.02.09

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 056			29 056
Immobilisations incorporelles	29 056			29 056
- Terrains	15 245			15 245
- Constructions sur sol propre	676 527			676 527
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	166 256	18 990	37 989	147 257
- Installations générales, agencements aménagements divers	54 421		574	53 847
- Matériel de transport	13 441		659	12 782
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 072	12 164	2 306	150 930
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 066 962	31 154	41 528	1 056 588
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 387	3		3 390
- Autres titres immobilisés	208 879	4 117		212 997
- Prêts et autres immobilisations financières	14 661	14 415	14 661	14 415
Immobilisations financières	226 927	18 535	14 661	230 802
TOTAL	1 322 945	49 689	56 189	1 316 445

Immobilisations corporelles

La construction du siège social de Pelissanne fait l'objet d'un amortissement selon la méthode des composants conformément au PCG.

CABINET DAUPHIN RIFFONT
 18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181761202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Nous vous rappelons que notre association possède 20% des parts sociales de la SCI ADOMI 13, société civile immobilière propriétaire de l'immeuble de notre siège à Tarascon.

Depuis l'exercice 2007, la quote-part du résultat annuel de la SCI ADOMI 13 revenant à l'association (20%) est intégrée dans les comptes de l'association au 31 décembre en produit financier.

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			29 056			29 056
Immobilisations incorporelles			29 056			29 056
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	10 à 50 ans		366 383	2 925		369 308
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		149 805	5 275	37 988	117 093
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans		52 540	1 385	574	53 351
- Matériel de transport	4 à 5 ans		13 441		658	12 782
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		122 050	6 347	2 306	126 090
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			704 218	15 932	41 526	678 623
TOTAL			733 273	15 932	41 526	707 679

CABINET DAUPHIN RIFFONT
 18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181781202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 909 658 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 049		3 049
Prêts	550	550	
Autres	13 865		13 865
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	581 664	581 664	
Autres	272 744	272 744	
Charges constatées d'avance	37 786	37 786	
Total	909 658	892 744	16 914
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers factures à établir	307
Compteurs sad négatifs	53 605
Produits à recevoir	5 496
Org.sociaux - produits à rec.	12 329
Produits à recevoir	38 914
Total	110 651

CABINET DAUPHIN RIFFONT
 18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181761202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

NOTES SUR LE BILAN

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales	83 804	-19 607		-19 607	83 804
Réserves des activités sociales			9 897		9 897
RAN hors activités sociales	-292 539			70 133	-362 672
RAN des activités sociales	9 897		40 628		50 525
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	-19 607	19 607	24 853		24 853
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	-218 445		75 378	50 525	-193 593
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	-218 445		75 378	50 525	-193 593

CABINET DAUPHIN RIFFONT

18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Marseille - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181761202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		137 025			137 025
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	124 174				124 174
Total	124 174	137 025			261 199
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		137 025			
Financières					
Exceptionnelles					

Au titre de l'exercice 2025, deux nouveaux litiges prud'homaux sont provisionnés.

Les provisions dotées en 2021 à la suite du deuxième contrôle URSSAF sont maintenues pour 124.174 €.

La provision au titre des Fonds dédiés constatée au 31.12.202 sur les CNR attribuées au service SIAD s'élève à 97.769 € et concerne :

- CNR 2021 : Soutien investissements, Telegestion, ...
- CNR et financements spéciaux 2024 : service SAD ...

CABINET DAUPHIN RIFFONT
18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
EURL au capital de 1000€
RCS Marseille - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181781202100037
TEL : 04.92.60.02.09

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 950 993 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	26 009	9 806	16 202	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 091	132 091		
Dettes fiscales et sociales	1 776 241	1 776 241		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 651	1 651		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
Total	1 950 993	1 934 790	16 202	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-22 061			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs achats biens /prestat	15 517
Dettes provisionnées pour congés	698 104
Charges sociales sur congés à payer	168 360
Autres charges à payer	8 249
Autres charges à payer	23 280
Total	913 510

CABINET DAUPHIN RIFFONT
 18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181781202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges de fonctionnements : assurances ...	37 786		
Total	37 786		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avances CNR SIAD 36 mois	15 000		
Total	15 000		

CABINET DAUPHIN RIFFONT

18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
EURL au capital de 1000€
RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181781202100037
TEL : 04.32.60.02.09

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	11 600	
TOTAL	11 600	

Subventions d'exploitation

Pour la dernière année, l'association a bénéficié d'une subvention de 10.000 euros au titre des activités sur la commune de Tarascon.

CABINET DAUPHIN RIFFONT
 18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181781202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

CABINET DAUPHIN RIFFONT
 18, Avenue Vincent Van Gogh - 13210 Saint Rémy-de-Provence
 EURL au capital de 1000€
 RCS Tarascon - SIRET 817 612 210 0037 - TVA FR2181761202100037
 TEL : 04.32.60.02.09

ENGAGEMENTS HORS BILANS

L'indemnité de Fin de Carrière a fait l'objet d'une évaluation en fin d'année 2025.

Le montant de la dette actuarielle chargée s'élève à 582.558 euros (pour une valeur globale maximale d'IFC de 1.921 K€ en cout chargé).

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Les membres du conseil d'administrations sont bénévoles et bénéficient uniquement du remboursement des frais engagés.